



BIODECAPANT RPE - ENDUITS - PEINTURES

CARACTERISTIQUES :

BIODECAP est un super décapant nouvelle génération, biodégradable, qui agit sur une très grande variété de peintures, vernis, RPE, etc...sans attaquer les supports. On pourra l'employer pour décaper sur la pierre, la brique, les céramiques, le verre, le bois, les métaux, le ciment,...Par contre, il est conseillé d'agir avec prudence sur les matériaux synthétiques (réaliser des essais préalables).

Gel limpide – Densité à 20°C : environ 1,05 g/cm³ – pH : environ 6 – Emulsionnable à l'eau-
Ne craint pas le gel - **Rendement** : 0,3 à 1,0 kg/m² suivant le support.

AVANTAGES :

BIODECAP ne contient pas de chlorure de méthylène ni de paraffine. Produit non inflammable. Formulé sous forme de gel, il possède une parfaite adhérence sur les parois verticales. La présence d'un agent de surface lui permet un excellent mouillage des supports, favorisant l'action des agents de décapage, et un rinçage à l'eau (émulsionnable)

MODE D'EMPLOI :

BIODECAP s'utilise pur, de préférence à température ambiante, sans mélange avec d'autre solvants. Sur surfaces synthétiques, réaliser des essais préalables pour s'assurer de la compatibilité avec les supports.

1/ Appliquer généreusement et régulièrement le produit pur à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau.

2/ Laisser agir le produit jusqu'à complet ramollissement du revêtement : mini 30 minutes, voir plus selon la nature et l'épaisseur de la couche à décaper.

3/ Racler au couteau ou à la spatule, brosser sous courant d'eau ou éliminer les résidus avec un nettoyeur haute pression.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE :

Bidons métalliques 20 kg – 1 an de stockage en emballage d'origine fermé.

HYGIENE - SECURITE :

Produit non dangereux. Toutefois, il est conseillé le port des gants et des lunettes.
- En cas de projection sur la peau, rincer abondamment à l'eau claire. Consulter un spécialiste si une irritation persiste.

IMPORTANT :

Les applications nombreuses et variées échappant à notre contrôle, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement de notre part. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables. Une mauvaise application du produit ne saurait engager notre responsabilité.